



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

COUNCIL

CONSEIL

CONSEJO

CENTIEME SESSION

RÉSOLUTION N° 1223 (C)

(adoptée par le Conseil à sa 516^e séance, le 5 décembre 2011)

**REPRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AFRIQUE DE L'EST (CAE)
AUX RÉUNIONS DU CONSEIL**

Le Conseil,

Ayant reçu la demande de représentation de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) en qualité d'observateur (MC/2330),

Considérant les dispositions de l'article 8 de la Constitution,

Décide d'inviter la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) à se faire représenter à ses réunions par des observateurs.